ELECTIONS PROFESSIONNELLES
CHAMBRE D'AGRICULTURE 65

15 > 31 janvier 2025

Dossier de Presse
CFDT Agri-Agro 65

ENJEUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Du 15 au 31 janvier 2025, Les Chambres d'agriculture procèdent à leurs élections professionnelles qui se déroulent tous les 6 ans.

Placés sous la tutelle de l'État, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics administrés par des élus issus des activités agricoles, des groupements professionnels agricoles et des propriétaires forestiers.

Comme les 88 Chambres départementales d'agriculture en France, la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées est dotée de plusieurs missions :

- soutenir les exploitations agricoles dans le développement économique et la création de revenu,
- accompagner les agriculteurs dans l'ensemble de leurs démarches,
- représenter et défendre les intérêts des agriculteurs auprès des pouvoirs publics,
- promouvoir les innovations pour répondre aux défis de demain.

La Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées est un acteur clé du développement agricole au service des agriculteurs et des territoires.
Elle s'occupe de tous les sujets de l'agriculture et de l'alimentation, impactant les projets et l'avenir des exploitations agricoles, des hommes et des femmes qui travaillent pour une agriculture départementale et régionale de qualité et respectueuse de l'environnement.

Ces hommes et ces femmes engagés sont à la fois des exploitants agricoles, mais aussi des salariés de la production et des services à l'agriculture.

Dans les discours publics et médiatiques, les salariés sont trop souvent invisibles.
Cette élection est le seul scrutin dans le monde agricole qui permet de faire entendre la voix des salariés de l'agriculture sur leurs sujets de préoccupation en élisant leurs représentants.

La CFDT Agri-Agro 65 présente des candidats engagés afin de présenter et défendre nos propositions pour l'agriculture et nos revendications sociales et environnementales dans les instances de la Chambre d'agriculture.

ENGAGEMENTS CFDT AGRI-AGRO 65

L'agriculture fait face à trois défis majeurs :

- **le renouvellement de la force de travail** : avec de moins en moins d'agriculteurs et de plus en plus de salariés,
- **le changement climatique** et ses impacts forts et fréquents sur la production,
- le rôle fondamental d'assurer **l'alimentation** de la population.

Invisibles dans le débat public, **les salariés de l'agriculture jouent un rôle essentiel** dans le développement d'une agriculture de qualité dans les territoires ruraux et respectueuse de l'environnement.

Ils aspirent au respect et à la reconnaissance de leur engagement.

Solidaires, les élus salariés CFDT Agri-Agro des Chambres d'agriculture souhaitent trouver des solutions aux défis de l'agriculture avec les agriculteurs, pas les uns contre les autres.

Constamment force de proposition, **la CFDT Agri-Agro est toujours présente** dans les sessions de chambre et dans les négociations nationales et locales. Sa priorité est de garantir une convention collective de qualité et améliorer le pouvoir d'achat des salariés de la production et des services à l'agriculture.

Nos engagements pour les salariés de la production et des services à l'agriculture :

// Priorité au pouvoir d'achat !

La CFDT Agri-Agro négocie et obtient :

1- la **reconnaissance des qualifications et des compétences** : les salariés de l'agriculture ne doivent pas être condamnés à être payés au SMIC toute leur vie !

- les salariés de l'agriculture ont droit à la formation professionnelle
- les salariés de l'agriculture ont droit à une évolution de carrière

2 – une **grille de salaires** avec des écarts significatifs entre chaque échelon

3- des **compléments de salaire** :

- les salariés de l'agriculture ont droit à une **épargne salariale** par la mise en place de l'intéressement - participation,
- les salariés de l'agriculture ont droit à **des activités sociales et culturelles** de qualité, même s'ils n'ont pas de CSE.

4- une **retraite décente** : amélioration de la retraite supplémentaire pour les salariés de l'agriculture

// Amélioration des conditions de travail

La CFDT Agri-Agro négocie et obtient :

- le développement de **mesures de prévention** dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille,
- des engagements **contre l'usure précoce** des salariés, et pour la poursuite de l'emploi en cas d'inaptitude,
- des protections contre l'exposition aux **produits dangereux,**
- la prise en compte du mal-être **des salariés** et des solutions pour les aider,
- l'**aménagement des fins de carrière** : les salariés usés par leur travail doivent pouvoir bénéficier de mesures de cessation progressive d'activité.

// Égalité professionnelle

La CFDT Agri-Agro revendique et défend :

- l'égalité de traitement salarial **entre les femmes et les hommes,**
- l'égalité dans l'**évolution** professionnelle,
- l'égalité de **considération** et d'accès à l'emploi,
- la prise en compte du **handicap** par l'adaptation des postes de travail,
- la prise en compte de **l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle.**

// Respect de l'environnement, de notre santé !

La CFDT Agri-Agro revendique et défend :

- un **régime** social agricole **fort et accessible,**
- une couverture **complémentaire santé** et de **prévoyance** de qualité **pour toutes et tous,**
- des filières agricoles **durables et respectueuses de l'environnement,**
- des filières agricoles pour une **alimentation de qualité,**
- la recherche de solutions agricoles pour **atténuer le réchauffement climatique.**

CANDIDATS CFDT AGRI-AGRO 65

// Collège des salariés de la production agricole

Ugo PENA
Salarié agricole polyvalent (*Vier-Bordes)*

Aude GALZIN
Salariée agricole élevage ovin (*Bagnères-de-Bigorre)*

Bastien SALLES
Salarié agricole Polyculture - Élevage *(Tarbes)*

Ingrid TARAN
Technicienne avicole *(Puydarrieux)*

Mathieu CAPDEVIELLE
Salarié agricole Grandes Cultures *(Momères)*

// Collège des salariés des groupements professionnels agricoles

Rémi CAZABAT
Conseiller entreprise - Mutualia *(Cabanac)*

Patricia DOMEC
Salariée - SICA Pyrénéenne Bétail et Viande *(Momères)*

Jannick DECOCQ
Comptable - CERFRANCE 65 *(Bours)*

Thomas BORDERIE
Conseiller foncier - SAFER Occitanie *(Avezac-Prat-Lahitte)*

Benjamin VAZ
Conseiller Professionnels - Crédit Agricole Pyrénées Gascogne *(Ossun)*

CONTACTS

Olivier COIGNAC
Secrétaire général Syndicat CFDT Agri-Agro 65
Bourse du Travail, Place des Droits de l'Homme
65000 TARBES
06 22 37 06 48
o.coignac@fga.cfdt.fr

Gilles VERDIER
Secrétaire adjoint Union Départementale CFDT
Bourse du Travail, Place des Droits de l'Homme
65000 TARBES
06 76 10 55 01
cfdt.ud65@orange.fr